

# Le 12 septembre, première journée de mobilisation pour construire une riposte d'ampleur

## Plus de flexibilité

Avec plus de **6,6 millions de personnes inscrites à Pôle Emploi**, la situation est très grave, et le gouvernement veut nous encore plus de casse des droits pour encore plus d'exploitation des travailleur/ses. Le terme de **flexibilité est bien synonyme de précarité**, de temps partiel imposé (dont une majorité de femmes et de jeunes), et de toujours plus de cadeau au patronat de la part du gouvernement. Le patronat a déjà des outils pour adapter la main d'œuvre (intérim, CDD, etc.), ce pas supplémentaire dans la flexibilité permet **d'accentuer la pression managériale et bien sûr la pression sur les salaires...**

## Licenciements facilités

Le projet est clair avec une nouvelle étape dans la **facilitation de licenciements**. En effet, les ruptures conventionnelles collectives deviennent possibles. On sait que les ruptures individuelles étaient déjà massivement utilisées pour des licenciements déguisés (plus de deux millions à ce jour), maintenant il sera possible de faire pression pour imposer ce mode de départs soi disant « volontaires » par accord d'entreprise sans passer par les obligations du Plan de sauvegarde de l'emploi.

De plus **on revient au niveau national (et non plus mondial) pour l'appréciation des difficultés des entreprises** qui veulent recourir aux licenciements économiques. S'il fallait jusqu'alors prendre en compte la situation de l'entreprise dans tous les pays où elle opère si c'est une multinationale, seule sa situation en France sera désormais considérée, ce qui laisse craindre la possibilité pour les patrons de **réaliser des faillites organisées pour noircir le tableau** des comptes des filiales françaises et ainsi licencier facilement.

Enfin, pour couronner le tout, un plafond des dommages et intérêts est fixé pour les indemnités Prud'homales, ce qui pourra permettre à un employeur de **provisionner un licenciement** et amortir l'embauche d'un jeune de qualification égale mais moins payé.

## Toujours moins de protection

Le gouvernement continue le travail des précédents concernant **l'inversion de la hiérarchie des normes**: la primauté de l'accord d'entreprise va s'accroître dans la plupart des domaines (primes, indemnités diverses, congé de maternité, etc.) et la primauté de l'accord de branche sur la loi s'élargit considérablement (par exemple concernant la durée et le renouvellement des CDD).

À l'heure où la souffrance au travail, les maladies professionnelles et accidents du travail s'intensifient, **le CHSCT, qui est l'outil essentiel pour aborder les questions autour du travail, va disparaître**. Cette loi sur le droit du travail, comme les précédentes va augmenter encore la précarité, développer la pauvreté et le mal-être au travail comme c'est déjà le cas en Allemagne ou en Angleterre.

## Des ordonnances destructrices

Pour faire passer ces contre-réformes qui vont détruire ce qui protège encore un peu les salarié-e-s, **Macron et son gouvernement veulent être «habilités» par les député-e-s à gouverner par ordonnances**. L'avantage est qu'il y aura moins de délibérations au parlement, et que ces ordonnances seront applicables dès leur publication.

## Toutes et tous mobilisé-e-s le 12 septembre et après

Pour pouvoir faire reculer le gouvernement, il va falloir construire une riposte sociale d'ampleur. Tout d'abord, bien évidemment les salarié-e-s du privé qui seront directement impacté-e-s par ces ordonnances. **Il ne faut cependant pas croire que ce sont les seul-e-s à être visé-e-s. Il s'agit pour le gouvernement de casser bien plus que le code du travail. Des mesures anti-sociales foisonnent après l'annonce de la baisse des APL...**

## La manipulation de la CSG

Le président de la République et son gouvernement entendent supprimer une partie des cotisations sociales des salariés (chômage et maladie) en échange d'une hausse de la CSG. Selon le gouvernement, cette mesure apporterait 7 milliards d'euros de pouvoir d'achat aux « actif/ves ». Mais cette baisse revient à opposer les « actif/ves » aux retraité-e-s et aux fonctionnaires qui verront leur pouvoir d'achat se réduire. De plus, cela va dans le sens d'un changement profond de notre modèle social avec l'affaiblissement de la Sécurité Sociale. **Cette opération divise encore plus les salarié-e-s du public et du privé, et vise à détruire petit à petit la Sécurité Sociale qui elle sert à tout le monde!**

## Les contrats aidés

Les gouvernements successifs à partir des années 1990 ont développé de manière importante des dispositifs de « contrats aidés », « d'emplois aidés » et ainsi mis progressivement en place des mesures d'exonérations des cotisations sociales. **La suppression des contrats aidés c'est 280 000 personnes (familles) qui se verront reléguées de contrats précaires au rang du chômage avec les difficultés à vivre qui en découlent qui s'ajoutent à une situation déjà délicate.**

Cette suppression à l'emporte-pièce des contrats aidés s'ajoute à la déjà trop longue liste des attaques sur les questions d'emploi. Nombre de ces contrats sont conclus par des collectivités locales ou des ministères de l'État comme l'éducation nationale. Supprimer les contrats aidés ne supprime pas les besoins de Service Public. **Il faut exiger que les emplois correspondants soient budgétés et que les bénéficiaires des contrats aidés soient recrutés sur des postes pérénes.**

## L'éducation nationale et les universités en ligne de mire

Dans son interview au Point du jeudi 31 août, Macron développe son projet pour l'université. Une seule annonce, et non des moindres, en

revanche : celle d'une « révolution de l'éducation » que l'on qualifierait plutôt de belle continuation réactionnaire de ce qui se fait de pire dans le domaine universitaire depuis la loi LRU de 2007. Avec un saut qualitatif supplémentaire, puisque **Macron veut inscrire, dans la loi, la sélection généralisée à l'université.**

Cette « révolution » se décline à tous les niveaux. Jean-Michel Blanquer souhaite **évaluer les élèves en CP et en 6ème et reformer l'apprentissage**, pour faire coller de plus en plus les contenus d'enseignement aux besoins des entreprises. De plus, Frédérique Vidal prétend résoudre les problèmes d'affectations (APB) et d'échecs en licence en organisant **une présélection à l'entrée à la fac**. Il s'agit donc de réserver l'accès à l'enseignement supérieur aux élèves qui auront déjà fait la démonstration de leurs « talents » et de leurs « compétences ».

## Un projet de société au service du patronat

On le voit, le projet de Macron et de son gouvernement est global et personne ne sera épargné, avec en première ligne, les femmes et la jeunesse. Pour se défendre contre des attaques aussi importantes, il va falloir résister. **Seule une résistance sociale d'ampleur peut permettre de faire reculer ce gouvernement.** Pour cela, nous devons toutes et tous, salarié-e-s du privé, de la fonction publique, chômeur/ses et étudiant-e-s, **construire la mobilisation du 12 septembre.**

Il s'agit d'une première date de mobilisation et de grève dès la rentrée, mais elle ne suffira pas, il va falloir faire plus, et convaincre de l'ampleur des attaques annoncées, pour mobiliser largement. Cela ne passe pas par **la fumisterie de «dialogue social»**, mais par un plan d'action que nous devons élaborer, avec pour perspective le seul outil que nous, exploité-e-s du système capitaliste, avons à notre disposition : **la grève générale pour bloquer l'économie** qui est le nerf de la guerre, et obtenir le recul du gouvernement.

**Manifestons !!!  
le Mardi 12 Septembre**

14h Bastille en direction de Place d'Italie  
13h30 devant l'université pour un départ collectif

**Assemblée Générale  
CGT-Dauphine**

Mercredi 13 Septembre  
De 13h à 14h Salle A407